

SERVICE ANIMATIONS FESTIVITES EVENEMENTIEL

PRÊT DE SALLES

Les tarifs mentionnés ci-après s'entendent pour une manifestation (1 jour), applicables au 01/01/2016, suite à décision du Conseil Municipal du 29/10/2015. Le caractère caritatif avéré d'une manifestation donne droit à l'exonération de la tarification (soumis à conventionnement).

<u>CAUTIONNEMENT</u>	2016	2017	2018	2019	2020
	Montants en €	Montants en €	Montants en €	Montants en €	Montants en €
Prêt de salle :	550,00 €	tarif inchangé	tarif inchangé	tarif inchangé	550,00 €

<u>ASSOCIATIONS RESIDENTES</u> (1)						
<u>Manifestation sans droit d'entrée :</u>						
Salle des Fêtes :	300,00 €	tarifs inchangés	300,00 €	300,00 €	304,50 €	
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	50,00 €		50,00 €	50,00 €	51,00 €	
Salle de la Menuiserie	150,00 €		150,00 €	150,00 €	152,50 €	
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	15,00 €		15,00 €	15,00 €	15,50 €	
Salle René Rieux	200,00 €		200,00 €	200,00 €	203,00 €	
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	20,00 €		20,00 €	20,00 €	20,50 €	
<u>Manifestation avec droit d'entrée :</u>						
Salle des Fêtes :	400,00 €		400,00 €	400,00 €	406,00 €	
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	55,00 €		55,00 €	55,00 €	56,00 €	
Salle de la Menuiserie	180,00 €		180,00 €	180,00 €	183,00 €	
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	20,00 €		20,00 €	20,00 €	20,50 €	
Salle René Rieux	230,00 €		230,00 €	230,00 €	233,50 €	
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	25,00 €		25,00 €	25,00 €	25,50 €	
<u>Quine : (2)</u>						
Salle des Fêtes	300,00 €	300,00 €	300,00 €	304,50 €		
Salle de la Menuiserie	150,00 €	150,00 €	150,00 €	152,00 €		

ASSOCIATIONS EXTERIEURES - AUTRES COLLECTIVITES - PROFESSIONNELS et PARTIS POLITIQUES

Associations extérieures - autres collectivités	MAJORATION DE 150% des tarifs applicables
Professionnels et Partis politiques (3)	MAJORATION DE 200% des tarifs applicables

<u>PARTICIPATION FORFAITAIRE AUX FRAIS GENERAUX</u>	Tarifs applicables pour toute occupation de salle entre le 01/11 et le 31/03 - tarifs indivisibles	Tarifs applicables pour toute occupation de salle entre le 01/11 et le 31/03 - tarifs indivisibles	Tarifs applicables pour toute occupation de salle entre le 01/11 et le 31/03 - tarifs indivisibles	Tarifs applicables pour toute occupation de salle toute l'année	Tarifs applicables pour toute occupation de salle toute l'année
Salle des Fêtes (toute l'année)-	100 € / jour	tarifs inchangés	100 € / jour	50 €/jour	51,00 €
Salle de la Menuiserie (toute l'année)	15 € / jour		15 € / jour	15 € / jour	15,50 €
Salle René Rieux (toute l'année)	35 € / jour		35 € / jour	30 € / jour	30,50 €

(1) les associations résidentes sont celles dont le siège social est sur la commune de Millau (statuts le justifiant, à fournir à la réservation). Tarification appliquée au-delà d'une utilisation de la salle des fêtes, ou de deux utilisations de la salle de la Menuiserie ou de la salle René Rieux, dans l'année civile.

(2) Gratuité accordée aux associations des parents d'élèves des établissements scolaires et associations millavoises dans la limite d'un quine / an (hors participation forfaitaire aux frais généraux), hors utilisation du micro H.F. Tarification applicable durant la période arrêtée des quines (calendrier, nous consulter) - hors période : application de la tarification normale (manifestation avec droit d'entrée).

(3) Gratuité accordée aux partis politiques dans la limite d'une mise à disposition par période de campagne électorale, selon disponibilité.